

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APR-UQAM
TENUE LE 23 AVRIL 2014 À 8H30 DANS LA SALLE A-4240 DU DÉPARTEMENT DE
GÉOGRAPHIE.

Étaient présents : Marcel Rafie
Monique Lemieux
Yvon Pépin
Gilles Gauthier
Michel Tousignant
Claude Laferrière
Marcel Samson

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2014
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - La rencontre des nouveaux retraité(e)s avec le SPUQ
 - Registrariat
 - Notre site Web
5. Rapport du trésorier
6. Révision du Protocole
7. Activités sociales à venir.
8. Bulletins à venir
9. La prochaine assemblée générale
 - L'assistance et la salle
 - Les traiteurs : la bouffe et la boisson
 - Activités ou invités
 - Rapport des officiers de l'APR
 - Élection des sept membres du CA
10. Varia

1. Adoption de l'ordre du jour

Au point 4, le président propose d'ajouter la question de l'ARUCC-CURAC. Incluant cet ajout et sur proposition de Marcel Rafie, appuyé par Claude Laferrière, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2014

Sur proposition de Michel Tousignant, appuyé par Marcel Rafie, le procès-verbal de la réunion du 19 mars est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Il est entendu que dorénavant le président Marcel Rafie soit habilité à signer les chèques émis par la trésorerie. Une formalité devra cependant être complétée auprès de la banque.

4. Informations

ARUCC-CURAC

Compte tenu de la discussion récente survenue sur notre messagerie électronique entre quelques-uns de nos membres de l'APR-UQAM à propos de notre adhésion à l'ARUCC-CURAC, il est convenu que le président fasse une brève intervention par courriel auprès des membres en mentionnant que ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Rencontre du SPUQ avec les nouveaux retraité(e)s

Michel Tousignant, Yvon Pépin et Marcel Rafie étaient présents à cette rencontre et qui s'est très bien déroulée. Michel a pris en note les interventions de trois personnes retraitées, Hélène Manseau, Sylvie Pinard et Jacques Saint-Pierre, dont les témoignages seront une contribution pour le prochain Bulletin

Registrariat (Yvon Pépin)

Yvon Pépin souligne qu'il a reçu les remerciements de Denis Bertrand pour l'album d'art que nous lui avons offert.

Yvon Pépin rappelle à tous qu'un montant de 2000\$ est toujours disponible au Service des Ressources Humaines de l'UQAM à l'intention des familles lors du décès de collègues retraités. Michel Tousignant publiera dans le prochain Bulletin des informations pertinentes reçues des RH à ce sujet.

Yvon souligne également la tenue du tournoi de golf annuel de l'APRÈS-UQAM dont les coordonnées seront affichées sur notre site web.

Finalement, un partage des tâches de secrétariat et de registrariat a été défini par Yvon Pépin et Marcel Samson. Ce dernier s'occupera plus particulièrement des tâches de

secrétariat. Les documents relatifs au renouvellement de la cotisation annuelle des membres seront envoyés cette semaine.

Site Web de l'APR-UQAM

Marcel Rafie a tenu à souligner la qualité de notre site et à en faire compliment à Gilles Gauthier. Ce dernier continuera à voir à l'amélioration de notre site Web et relèguera aux archives les événements révolus.

5. Rapport du trésorier (Claude Laferrière)

Au 30 avril 2014, l'APR-UQAM possède 12 600\$ en valeur totale. Au compte courant, il y a un montant de 7 800\$ et 1 300\$ se trouve dans le compte d'épargne. Enfin, 3 500\$ sont à recevoir du SPUQ. Le trésorier souligne la très forte augmentation du coût du timbre canadien qui est passé de 63 cents à 1,00\$, notre cotisation à l'ARUCC-CURAC au montant de 117\$ en plus des dépenses de voyage de notre représentant. Après une courte discussion, il est convenu de ne pas augmenter la cotisation des membres au montant de 40\$, du moins pour l'année qui vient.

Un don de 50\$ est habituellement versé à la Fondation de l'UQAM ou à un organisme caritatif ou de recherche sur la santé lors du décès d'un membre. Il est convenu de poursuivre cette politique. Enfin, le trésorier fera suivre aux membres du CA un rapport sur les états financiers après le 30 avril.

6. Le Protocole

Le président rappelle qu'une séance de négociation s'est tenue avec le vice-recteur Marc Turgeon. Nous attendons toujours ses réponses à nos questions. Le SPUQ est actuellement en discussion avec la direction de l'UQAM sur le statut de professeur associé et a invité l'APR-UQAM à se concerter avec lui sur ce problème. Une réunion sur ce sujet devrait se tenir bientôt au SPUQ. Gilles Gauthier donne une information extrêmement utile touchant au Protocole. Il a reçu une rétribution en argent pour une activité d'encadrement, alors que le paragraphe 6 du protocole souligne que « le professeur à la retraite n'a aucun lien d'emploi avec l'Université et ne touche aucune rémunération pour les activités accomplies dans le cadre du présent protocole ». Ce point était une des demandes spécifiques soumises par nous. Gilles Gauthier souligne qu'il aurait préféré être rétribué par un versement dans son compte C.

Après discussion, il est convenu que le président demande une rencontre avec le vice-recteur pour la reprise des négociations sur le protocole.

7. Activités sociales à venir

Il y aura évidemment la visite à Québec des 6 et 7 mai prochain. Un déjeuner dans un restaurant est aussi prévu pour le 19 juin. Monique Lemieux songe à faire parvenir un sondage d'opinion aux membres sur les activités sociales. Elle fait également un appel à

tous pour des suggestions d'activités futures. Enfin, on convient que les activités sociales de cette année ont connu un franc succès.

8. Prochain Bulletin

Michel Tousignant souligne que le prochain Bulletin sera prêt pour le début de juin. Le Bulletin de septembre contiendra éventuellement un texte d'André Vanasse suite à sa conférence de ce jour et, probablement, un texte sur la préhistoire des Beaux-Arts de Jacques-Albert Wallot ainsi qu'un autre sur le département de psychologie de René Bernèche. Un appel à tous est lancé pour des idées de texte pour les prochains numéros.

9. Prochaine assemblée générale

L'assistance et la salle.

Le président demande aux membres du CA de faire un effort spécial pour amener des membres à l'assemblée générale. Par exemple, chacun pourrait se charger d'amener trois autres membres et chacun de ceux-là en amener un autre. Du coup, la salle du SQUQ pourrait s'avérer trop petite. Il y a peu d'espace disponible lorsqu'il y a plus de 25 membres. On doit chercher un nouveau local ; le DR-200 est évoqué.

Les traiteurs.

Marcel Samson s'occupera du traiteur à qui il demandera un buffet chaud pour environ 35 personnes. Comme l'an dernier, on fera appel au traiteur Frederico. Pour la boisson, nous sommes tenus de faire affaire avec Saltimbanque, le traiteur attitré de l'UQAM.

Activités ou invités.

Conformément aux dispositions convenues à la réunion du 19 mars, on s'accorde pour qu'il y ait, entre l'assemblée et le lunch, quelques présentations brèves sur le thème : Ma passion pour... On pense à Philippe Barbeau (pilotage) et Jacques Lefebvre (théâtre). Monique Lemieux et Marcel Rafie assureront le suivi de cet élément d'animation.

Rapports des officiers de l'APR-UQAM

Des bilans écrits du président, du secrétaire/registraire et du trésorier devront être déposés en assemblée en une trentaine d'exemplaires. Monique Lemieux suggère que ces rapports soient aussi présentés oralement. L'idée est acceptée. Un rapport sur le Bulletin tout comme sur les activités sociales devra également être présenté oralement.

Élection des membres du CA

Marcel Rafie exprime le souhait que tous les membres de l'actuel CA présentent leur candidature. La stabilité lui paraît être un gage de continuité.

10. Varia

Yvon Pépin soumet l'ordre du jour habituel de l'assemblée générale qui sera envoyé à tous les membres par courriel. Une soixantaine de membres dont nous n'avons pas

l'adresse courriel recevront la convocation par lettre .Il faut y inclure un point sur le Protocole et un autre sur l'ARUCC-CURAC. Michel Tousignant suggère qu'on laisse un espace pour que les membres puissent s'exprimer.

11. Levée de la réunion